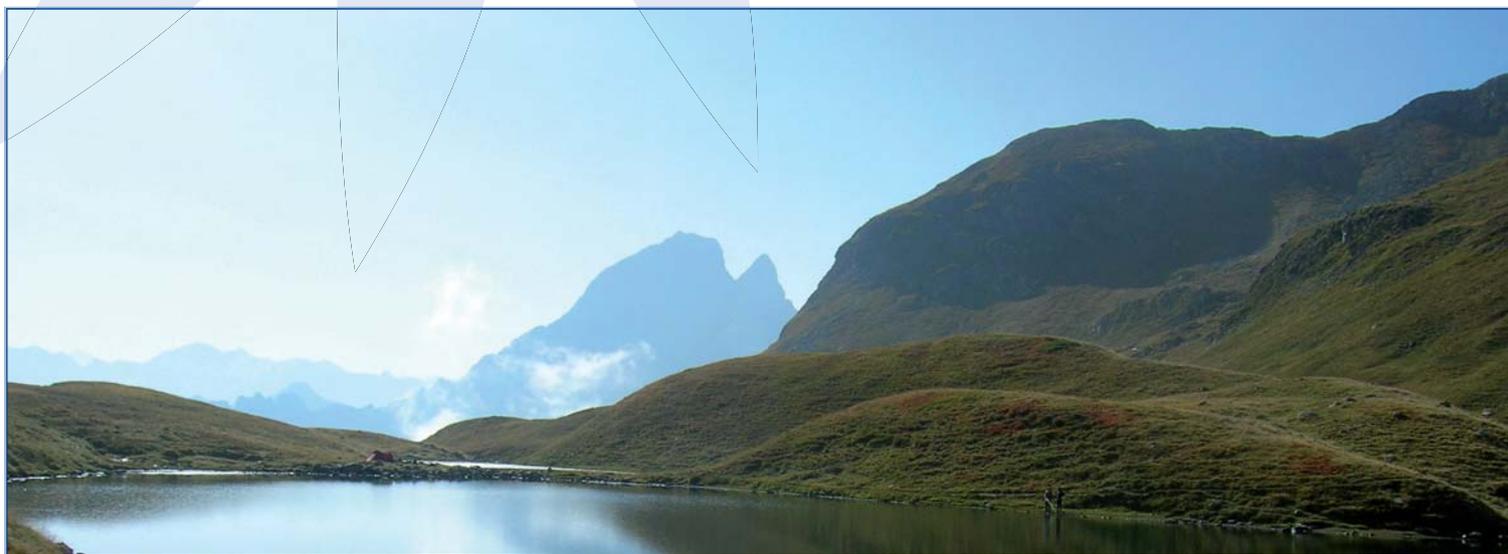


FIP AUDACIA - APA

ADOUR - PYRÉNÉES - AQUITAINE

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ

Mobilisons l'épargne régionale
pour le financement de l'économie locale



AUDACIA



Fonds lancé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau Béarn

Audacia

2007 « Nous créons Audacia pour apporter des solutions de financement innovantes aux entreprises profitables et en croissance. »

Charles Beigbeder - Président



2008 Audacia invente la holding ISF faisant « offre au public », saisissant l'opportunité offerte par la loi TEPA.

2009 Audacia organise l'investissement en direct dans les PME par un nombre illimité d'investisseurs, pour les rapprocher de l'entreprise.

3 ans au service des entrepreneurs et des investisseurs c'est :

- 6 000 investisseurs qui nous font confiance
- 130 M€ collectés ... et déjà investis
- 70 PME financées, qui emploient ensemble plus de 7 000 salariés.

2010 Audacia lance un **fonds d'investissement de proximité** centré sur l'Aquitaine et ses régions limitrophes.





Participer à l'économie de la région



L'Aquitaine, c'est :

215 370 entreprises actives

1.2 millions d'emplois

6^{ème} région de France
avec un PIB de 86 milliards d'euros

(chiffres en 2007 selon Insee)

Les investissements seront réalisés dans les PME d'Aquitaine et plus largement dans les régions Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Centre.

Cumuler les avantages fiscaux

● À l'entrée :

40% de réduction d'ISF plafonné à 20 000 € ou 22% de réduction d'IRPP plafonné à 5 280 €.

● A la sortie :

Exonération des plus-values.

Accéder à un portefeuille de PME dynamiques

● Une sélection rigoureuse :

Visite sur place, audit externe, due diligence juridique ...

● Des PME jeunes et dynamiques :

Les entreprises sélectionnées abordent de manière innovante des marchés conservateurs.

AVERTISSEMENTS

Les avantages fiscaux obtenus via la souscription à ce Fonds sont acquis en contrepartie de risques et contraintes

Les porteurs de parts du Fonds sont bloqués 6 ans*, cette durée pouvant aller jusqu'à 8 ans** sur décision de la Société de Gestion.

Risques inhérents à tout investissement en capital :

le Fonds a vocation à financer en fonds propres des entreprises. Il présente donc un risque de perte en capital.

Risques d'illiquidité: le Fonds sera investi en titres non cotés. Ces titres seront par nature peu ou pas liquides. La cession de ces titres par le Fonds peut donc s'avérer délicate.

Risques de rentabilité limitée : l'utilisation d'actions de préférence pourra limiter la performance potentielle du Fonds.

* Soit jusqu'au 31 déc 2016

** Soit jusqu'au 31 déc 2018

Tableau récapitulatif des frais

	Taux (maximum)	Assiette
Frais nets à la charge de l'investisseur		
Frais d'entrée	5% net de toutes taxes non acquis au Fonds	Montant de la souscription
Frais de sortie	0%	

Typologie des frais		
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement nets à la charge du Fonds (incluant tous les frais de gestion, de fonctionnement, les honoraires de commissaire aux comptes).*	3,3% TTC annuels maximum	Souscriptions reçues
Frais de constitution du Fonds dus à la Société de Gestion (ponctuels la première année)	1% net de toutes taxes maximum	Souscriptions reçues
Frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	Néant	
Frais indirects liés à l'éventuel investissement du Fonds dans d'autres parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement Ils se composent de : - Commissions de gestion indirectes - Commissions de souscription indirectes - Commissions de rachat indirectes.	2% maximum	Actif net de l'OPCVM ou du fonds d'investissement cible
Frais indirects liés à l'investissement du Fonds dans les Sociétés Eligibles (honoraires de conseil à la charge des Sociétés Eligibles)	1,91% TTC annuels maximum	Souscriptions reçues

*Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement sont plafonnés à 5,21% maximum TTC du montant des souscriptions, (i) dont 3,3% TTC du montant total des souscriptions seront facturés au Fonds et (ii) le reliquat (1,91 % TTC maximum) étant facturé sous forme de frais de conseil par la Société de Gestion aux Sociétés Eligibles du portefeuille. Ainsi, le Fonds et indirectement les souscripteurs ne pourront se voir facturer une commission de gestion et de fonctionnement supérieure à 3,3% TTC du montant total des souscriptions.

Définition

PME régionale :

Une PME régionale remplit au moins deux des trois critères suivants :

- 30% min du chiffre d'affaires est réalisé dans la région
- 30% min des effectifs travaillent dans la région
- 30% min des immobilisations sont situées dans la région



+ + Les Plus de la région

- **Plus grande région** de France
- Plus de **3** millions d'habitants
- **5^{ème}** région touristique française avec mer, montagne, climat, espace et environnement préservés
- Au cœur d'une **Eurorégion** avec l'Espagne et basé sur un réseau de villes dynamiques avec Bordeaux, Pau et Bayonne (activité, vignoble, patrimoine mondial de l'UNESCO...)
- **Des industries de pointe** notamment l'aéronautique avec le pôle de compétitivité Aerospace Valley
- Infrastructures **développées** avec des aéroports, le port de Bayonne, les gares, l'arrivée de la LGV
- **1^{ère}** région française par ses investissements en R&D

Caractéristiques générales

Fonds d'Investissement de Proximité Audacia - APA

Forme juridique	FIP
Cadre réglementaire	
Régions d'investissement	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Centre
Ratio PME éligibles TEPA	80%
Société de Gestion	Audacia
Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Commissaire aux comptes	Deloitte
Investissement minimum	1 000 € (hors frais d'entrée)
Valeur nominale de la part	100 €
Valorisation	Semestrielle (30 juin et 31 décembre)
Période de blocage des fonds	6 ans (soit le 31 décembre 2016) prorogable de 2 fois 1 an sur décision de la société de gestion (soit au maximum jusqu'au 31 décembre 2018)

Calendrier Prévisionnel

Du 20 septembre au 15 juin 2011

Fonds ouvert aux souscriptions

De janvier 2011 à avril 2012

Investissement dans des PME régionales

Audacia adressera à chacun des souscripteurs, pendant toute la durée du Fonds, un suivi de portefeuille semestriel comprenant un état du portefeuille complet et détaillé ainsi qu'un point sur l'évolution de l'activité de chacune des PME financées.

AVERTISSEMENT AMF

L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de six (6) années, le cas échéant prorogée de deux (2) fois un (1) an, sur décision de la Société de Gestion, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans la notice d'information.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique « profil de risque » de la notice d'information.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous détiendrez vos parts et de votre situation individuelle.

À la date d'agrément du Fonds, la Société de Gestion ne gère aucun autre Fonds.



Société par actions simplifiée au capital de 553 250 €

Société de Gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers - N° GP-09000025

6, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 56 43 48 00 - Fax : 01 56 43 48 08

contact@audacia.fr - www.audacia.fr